

Monsieur le préfet,

Le 6 novembre, en pleine crise sanitaire, des policiers ont, sur vos ordres, verbalisé des manifestants qui protestaient devant l'Hôtel Dieu contre la fermeture du service des urgences de cet hôpital du centre de Paris.

La répression choisie lors de ce rassemblement, ne nous fera ni taire ni abdicuer, bien au contraire. Vous montreriez votre attachement à la liberté d'expression, vantée jusqu'au sommet de l'État en levant rapidement les amendes dressées à l'encontre de militants syndicaux et d'usagers des hôpitaux, qui ont été verbalisés. Une démocratie digne de ce nom ne peut accepter des discours et des actes moralisateurs à sens unique !

La lutte contre l'épidémie COVID ne peut servir de prétexte pour faire taire les revendications des salarié.e.s et des usagers d'un service public mis à mal par le système capitaliste et sa course aux profits. Cette crise sanitaire que traverse notre pays est inédite et les choix politiques aggravent de fait la crise économique. Le gouvernement actuel perpétue servilement cette politique, au service des plus riches en occultant volontairement les classes moyennes et aussi et surtout les classes les plus précaires, qui sont pourtant les essentiels qui produisent les richesses de notre pays.

Ces choix sont une catastrophe pour une grande partie de la nation et ils discréditent de jour en jour le gouvernement par l'incompréhension qu'ils provoquent au sein du peuple. Le peuple ne comprend pas qu'il a le droit de se tasser dans la ligne 13 du métro pour aller travailler, mais qu'il n'a pas le droit de se rassembler dehors pour faire entendre sa colère, les lycéens ne comprennent pas que la liberté d'expression s'arrête à coup de matraque et d'arrestations, quand ils demandent plus de protection face au COVID. La liberté d'expression ne peut pas être qu'une caricature choisie et instrumentalisée !

C'est pourquoi nos revendications sont légitimes et doivent être entendues et satisfaites rapidement, en voici quelques-unes :

- Augmentation générale des salaires et des pensions
- Mise en place d'une véritable politique de santé publique (réouverture d'hôpitaux, augmentation du nombre de lits, embauches et formations de personnel soignant, amélioration des conditions de travail...) en oubliant aucun pan de la santé (psychiatrie, HAD...)
- Arrêt des restructurations et délocalisations des entreprises
- Mesures immédiates pour empêcher l'explosion de la pauvreté
- Les projets de réforme de l'assurance chômage et de retraite doivent être enterrés définitivement
- Recrutements et moyens (locaux...) pour l'éducation nationale

La CGT a décidé de ne pas laisser confiner son syndicalisme et de faire valoir son droit à mener ses activités, ses actions, et ses mobilisations syndicales légitimes, avec le sérieux et la responsabilité qui la caractérise.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre attachement aux libertés démocratiques et au progrès social.

M. AUVITY Fabien
Secrétaire Général de l'Union Locale des syndicats CGT du 13^{ème}